# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

**ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE** (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.*
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

**ABONNEMENT ANNUEL**
**12 NF**

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 23 d'AOUT 1962 — 7 AOUT 1962

## ARBRES FRUITIERS

### AVERTISSEMENT

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.- La sortie des papillons du second vol est commencée dans les secteurs les plus chauds de la circonscription (en particulier : département de l'Aube - nord de la Haute-Marne - vallée de la Marne).

Dans ces régions effectuer à réception une nouvelle protection des fruits.

Pour les autres secteurs il n'y a pas lieu d'intervenir.

### INFORMATION

ARAIGNEES ROUGES.- Ces acariens sont nombreux et de fréquents foyers signalés. Surveiller attentivement les vergers.

Eventuellement traiter, de préférence avec un acaricide spécifique de contact.

## GRANDE CULTURE

### AVERTISSEMENT

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.-

Il n'y a pas à envisager une nouvelle protection contre la maladie pour la plupart des cultures dont le feuillage, sur le déclin, ne doit plus avoir qu'une activité très réduite après les 15 - 20 août.

Dans les cultures encore en bon état végétatif et qui, bénéficiant des récentes pluies, peuvent être maintenues en végétation jusqu'au 1er septembre, appliquer un traitement **pour le 10 août**.

Ce traitement est également valable pour les variétés féculières sensibles à la maladie.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.

P 49

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-Gérant : L.BOUYX